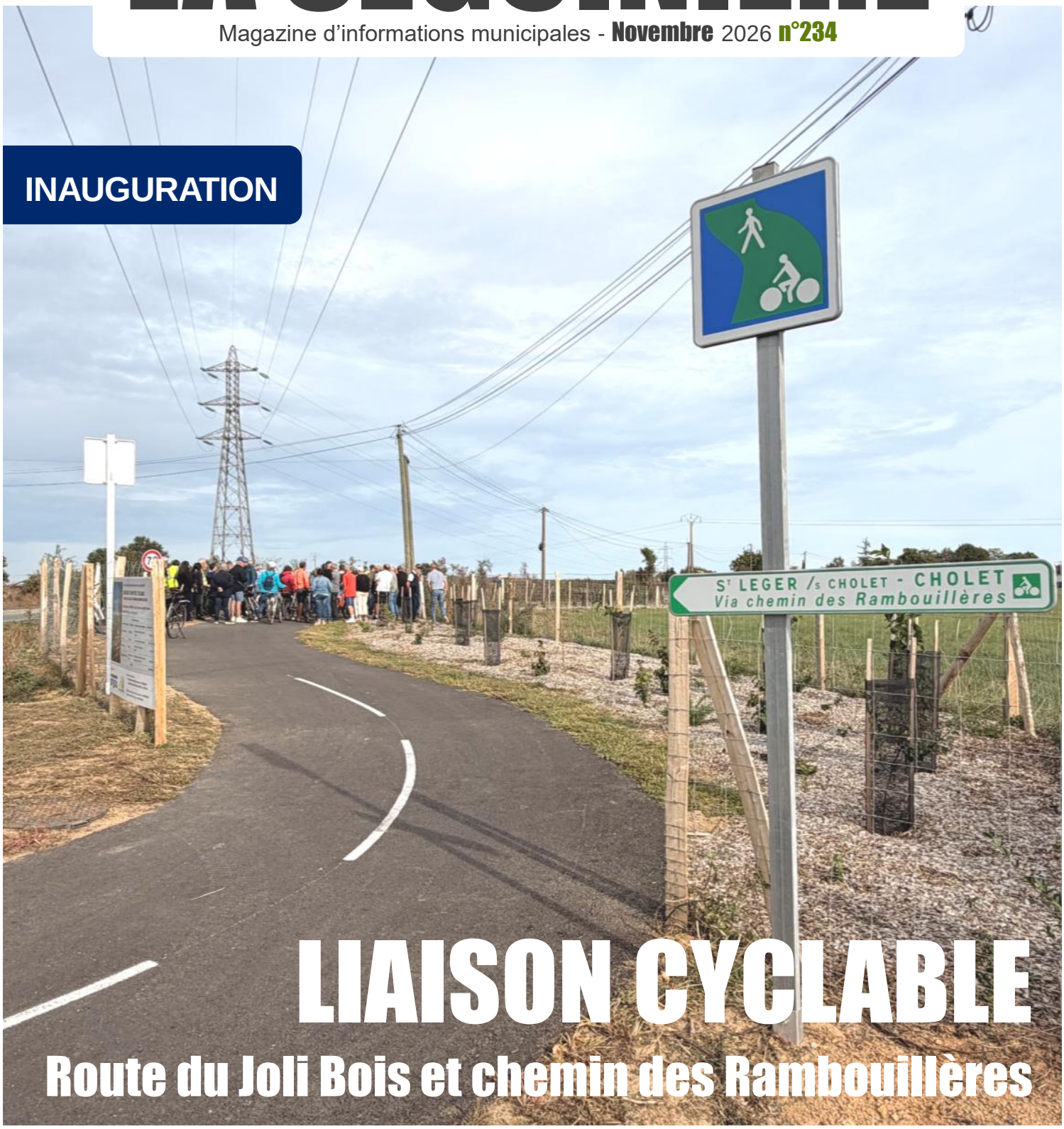
Bulletin mensuel

# LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Novembre** 2026 **n°234**




**INAUGURATION**

# LIAISON CYCLABLE

## Route du Joli Bois et chemin des Rambouillères

**PPI Barrage du Verdon** — Page 5

**Lutte antivectorielle Moustique Tigre** — Page 7

**Marché de Noël Dim. 6 décembre** — Page 10

# Editorial

# La maison du Vieux Pont
# Un patrimoine à préserver ensemble



Maison du Vieux Pont
Mardi 6 octobre 2026

**La maison du Vieux Pont occupe une place particulière dans le paysage ancien de La Séguinière. Située à proximité immédiate du vieux pont sur la Moine, ouvrage datant du XV$^{e}$ siècle, et de l'église inscrite au titre des monuments historiques, elle constitue l'un des éléments caractéristiques de notre ancien bourg.**

Lorsque la commune en a fait l'acquisition en 2023, le bâtiment était fortement dégradé et nécessitait une intervention importante. Cette acquisition traduisait la volonté de préserver un bâtiment qui participe à l'identité et à l'histoire de la commune.

Dès lors, une question s'est posée : comment redonner vie à cette maison tout en respectant son histoire, son environnement et les contraintes propres à ce secteur ancien du bourg ?

Nous avons souhaité que la réponse ne soit pas uniquement technique. En 2025, une consultation citoyenne a ainsi permis aux habitants de faire part de leurs attentes et de leurs idées. Les réponses recueillies ont confirmé l'attachement porté à ce lieu et ont fait apparaître plusieurs attentes : valoriser le patrimoine local, disposer d'un espace ouvert aux échanges, accueillir des expositions et des ateliers artistiques et culturels, tout en restant attentifs aux questions d'accessibilité, de coût et d'intégration dans le voisinage.

Le projet qui se dessine aujourd'hui est donc le résultat de plusieurs années de travail et de réflexion. Il vise à conserver l'authenticité du bâtiment tout en lui donnant une nouvelle utilité pour les habitants. Sa vocation sera à la fois sociale, culturelle et intergénérationnelle, avec notamment une attention particulière portée aux personnes âgées. L'accès principal sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite et la salle rénovée pourra accueillir différents usages.

Depuis 2025, le Conseil municipal a franchi successivement les différentes étapes nécessaires à la réalisation de cette opération : validation de la programmation, esquisse, avant-projet définitif, prise en compte des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, dépôt du permis de construire et recherche des financements. Le chantier doit désormais entrer dans sa phase concrète, avec un démarrage prévisionnel des travaux ce mois-ci.

Le coût total de l'opération est estimé à 276 496 € HT, dont 184 073 € HT de travaux. Comme pour tout projet de cette importance, la commune mobilise ses propres ressources et recherche les différents dispositifs de soutien permettant d'en limiter le poids pour le budget communal. Nous avons ainsi obtenu de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'ordre de 100 000 €.

**Mais nous avons également souhaité ouvrir une autre possibilité : permettre à celles et ceux qui le souhaitent de participer directement à la restauration de cette maison. C'est le sens de la campagne de mécénat populaire que nous lançons aujourd'hui avec la Fondation du Patrimoine des Pays de la Loire.**

L'objectif fixé est de recueillir 10 000 € de dons auprès des habitants, des entreprises et, plus largement, de toutes les personnes attachées à La Séguinière et à son patrimoine. La Fondation du Patrimoine assure la collecte des dons, leur encaissement et l'émission des reçus fiscaux. Les sommes collectées seront exclusivement affectées au financement de la restauration de la Maison du Vieux Pont, dans les conditions prévues par la convention conclue avec la commune.

**La Fondation du Patrimoine étant reconnue d'utilité publique, les dons ouvrent droit, pour les particuliers, à une réduction d'impôt de 66 % dans la limite prévue par la réglementation.**

Cette souscription s'inscrit également dans une relation déjà ancienne entre La Séguinière et la Fondation du Patrimoine. Nous avons déjà fait appel à elle pour la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption, la rénovation de la petite chapelle du Sacré-Cœur et la réparation des cloches de l'église. La campagne qui s'ouvre aujourd'hui constitue donc la quatrième opération menée avec son concours.

**Participer à cette souscription, c'est donc contribuer à un projet qui dépasse la seule restauration d'un bâtiment. C'est permettre de conserver un témoignage de notre histoire, de préserver une partie du visage ancien de notre bourg et de préparer un nouvel usage pour les générations qui nous suivent.**

Il n'est pas nécessaire que les dons soient importants pour être utiles. Chaque contribution viendra s'ajouter aux autres et permettra de faire vivre cette démarche collective. Des contreparties sont également prévues pour remercier les donateurs, notamment une invitation à l'inauguration et, à partir de 75 €, la possibilité de voir son nom inscrit sur une plaque apposée dans le bâtiment, sauf opposition du donateur.

Je souhaite donc inviter chacune et chacun à s'associer à cette opération, selon ses possibilités. Habitants, anciens habitants, associations, entreprises, commerçants ou simplement des personnes attachées à La Séguinière : chacun peut contribuer à sa manière à cette restauration.

**Je remercie par avance toutes celles et ceux qui participeront à cette souscription et contribueront ainsi, à leur manière, à la préservation et à la transmission de ce patrimoine communal.**

**Guy BARRÉ**
Maire de La Séguinière

# État civil

### NAISSANCES

| | |
|---|---|
| 08/10 | Valentine BOCHEREAU |
| 21/10 | Lou TRICOIRE |
| 23/10 | Côme TERTULLIEN |

### MARIAGES

| | |
|---|---|
| 17/10 | Mathilde GUINHUT et Jérôme RETAILLEAU |
| 24/10 | Noëmie DURAND et Bilal BOUBEKRI |

### DÉCÈS

| | |
|---|---|
| 04/10 | Marthe BOUYER Née BAUDRY - 99 ans |
| 27/10 | Anne Marie GAUTHIER Née AUGEREAU - 91 ans |

# Autres infos

### EN COUVERTURE

Piste cyclable
Route du Joli Bois
Samedi 3 octobre 2026

Édition n°234 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le jeudi 5 novembre 2026

**BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA SÉGUINIÈRE**
N°ISSN : 2802-9046

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : Philippe UZUREAU
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux**

## Samedi 3 octobre

### Course cycliste Cholet Agglo Tour

Le passage du Cholet Agglo Tour 2026, course cycliste professionnelle, a été un moment fort pour la commune, comme en témoignent les photos prises lors de l'événement.

Le club cycliste local, SVS La Séguinière, est chaleureusement remercié pour sa disponibilité et son engagement. Grâce à la mobilisation de ses membres, la sécurité des coureurs, des équipes et du public a été assurée tout au long du parcours sur le territoire communal.

Merci à chacun pour son investissement et rendez-vous le 21 mars prochain pour la prochaine édition du Cholet-Pays de la Loire !







## Dimanche 4 octobre

### Repas des Seniors

Le banquet annuel des seniors, organisé conjointement par la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est tenu le dimanche 4 octobre 2026 à la salle des fêtes. L'événement a rencontré un succès sans précédent en rassemblant environ 300 participants, un record historique d'affluence.

Cette participation exceptionnelle pousse toutefois à s'interroger sur l'avenir de l'événement. La salle des fêtes ayant atteint sa capacité d'accueil maximale, et les générations futures de seniors étant particulièrement nombreuses, des ajustements deviennent inévitables. Pour les prochaines éditions, le CCAS va devoir mener une réflexion, qui pourrait notamment conduire à un décalage de l'âge requis pour recevoir l'invitation.







# MARCHÉ DU MERCREDI

**Planning de présence des commerçants**

| Spécialités / Mois | Novembre | Décembre |
|---|---|---|
| Fruits et légumes (Richou) | 18, 25 | 2, 9, 16, 23, 30 |
| Fromager (Beillevaire) | 18, 25 | 2, 9, 16, 23, 30 |
| Cuisine asiatique (Kim Ngan) | 18, 25 | 2, 9, 16, 23, 30 |
| Poissonnier (La Balade d'Antho) | 18, 25 | 2, 9, 16, 23, 30 |
| Association Amitié Sandogo | 25 | 9, 23 |
| Pommes (GAEC Augereau) | 25 | 9, 23 |

Sur le marché, vous êtes invités à apprécier les produits frais et de qualité des commerçants. Soutenir le marché est une manière de proposer une alimentation saine. Vous profiterez en plus de la bonne humeur et de la convivialité car les rencontres imprévues sont souvent des moments d'échanges très agréables.

# CHAQUE GOUTTE COÛTE

**Passez à la télérelève avec Cholet Agglomération et Veolia !**

Dans le cadre de sa politique de préservation des ressources en eau, Cholet Agglomération, en partenariat avec son délégataire de service public Veolia, s'associe activement à la campagne nationale de sensibilisation « Chaque goutte coûte ». L'objectif ? Vous aider à mieux maîtriser votre consommation au quotidien grâce à des outils modernes, gratuits et connectés.




Aujourd'hui, économiser l'eau est devenu un enjeu crucial, tant pour notre environnement que pour votre budget. Pour vous accompagner dans cette démarche de sobriété hydrique, un dispositif simple et performant est désormais à votre disposition sur notre territoire : la télérelève.

La télérelève, qu'est-ce que c'est ?

Grâce à un petit module radio installé sur votre compteur d'eau, vos index de consommation sont transmis automatiquement et à distance. Plus besoin d'attendre le passage du technicien ni de programmer un rendez-vous pour relever votre compteur !

Pourquoi activer ce service gratuit ?

En associant la télérelève à votre espace personnel, vous reprenez le contrôle total de votre consommation d'eau :

- Suivi en temps réel : Visualisez vos consommations quotidiennes ou mensuelles pour mieux comprendre vos habitudes.
- Alerte fuite immédiate : Soyez prévenu par SMS ou e-mail en cas de consommation anormale ou continue (chasse d'eau qui fuit, robinet mal fermé). Une réactivité essentielle pour éviter les factures exorbitantes !
- Facturation au plus juste : Vous ne payez que ce que vous consommez réellement, sans estimation.

Comment faire ? C'est simple et rapide !

Pour activer vos alertes et suivre vos données, il vous suffit de télécharger l'application mobile « *Veolia & moi* » (disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play) ou de vous connecter à votre compte en ligne sur le site internet de Veolia.

Quelques clics suffisent pour sécuriser votre installation et faire un geste concret pour la planète.

# ZONE DE LA BERGERIE

**Conclusions favorables de l'enquête publique**

Dans le cadre du développement de son activité à La Séguinière, l'entreprise Europe Snacks prévoit la construction d'un bâtiment de stockage d'environ 800 m², sur l'emprise de l'ancienne aire de stationnement située rue François-Arago, dans la zone de la Bergerie.



Ce projet nécessite la désaffectation et le déclassement de cette aire de stationnement et de sa voie d'accès, représentant une superficie totale de 2 607 m², en vue de leur cession à l'entreprise.

***L'enquête publique préalable à cette opération s'est déroulée du 22 septembre au 6 octobre 2026. Les habitants ont pu consulter le dossier et faire part de leurs observations. Aucune contribution n'a été enregistrée durant cette période.***

Dans ses conclusions rendues le 8 octobre, le commissaire enquêteur souligne que cette aire de stationnement n'est plus utilisée par le public et que les entreprises voisines disposent de leurs propres espaces de stationnement, en nombre suffisant. Le projet n'aura donc pas d'incidence sur les possibilités de stationnement dans la zone.

Il relève également l'intérêt économique de cette extension pour une entreprise implantée à La Séguinière depuis 1999 et dont les activités se développent à l'international. La réutilisation d'un terrain déjà artificialisé permet par ailleurs d'éviter la consommation de nouveaux espaces naturels ou agricoles.

Au terme de son analyse, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la désaffectation et au déclassement de cette emprise foncière, considérant que le projet contribue au développement économique local sans inconvénient identifié pour les riverains et les entreprises environnantes.

# BARRAGE DU VERDON

**Consultation du public**
Du 20 octobre au 20 novembre, l'État organise la deuxième phase de consultation publique concernant le projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage du Verdon. Cet outil réglementaire de sécurité civile définit l'organisation des secours et l'alerte des populations en cas d'événement exceptionnel ou d'avarie sur l'ouvrage.



Pourquoi La Séguinière est concernée ?
En raison de sa situation géographique en aval de l'ouvrage, notre commune est classée en « zone de proximité immédiate ».

***En clair, les modélisations techniques indiquent qu'en cas de rupture totale ou partielle du barrage, l'onde de submersion atteindrait notre territoire dans un délai si court qu'il serait incompatible avec les délais habituels de diffusion de l'alerte par les pouvoirs publics. Le flot de crue pourrait causer des dommages importants sur son passage, rendant l'anticipation et la connaissance individuelle des réflexes de sauvegarde indispensables.***

Spécificités de la zone de proximité immédiate
Le document soumis à la consultation détaille précisément le plan d'urgence conçu pour faire face à cette contrainte de temps critique :

- ***Un système d'alerte instantané : Le déclenchement d'une sirène spécifique (corne de brume), directement activée par l'exploitant du barrage sans attendre l'ordre préfectoral.***
- ***Des consignes d'évacuation immédiates : L'identification des zones réflexes à quitter et les itinéraires de mise en sécurité vers les hauteurs.***
- ***L'organisation locale : Le rôle de la municipalité et les points de rassemblement prévus sur la commune.***

Comment prendre connaissance du dossier
Chaque citoyen est invité à s'informer et à consigner ses observations durant un mois, du 20 octobre au 20 novembre inclus :

- ***En mairie de La Séguinière : Le dossier complet du projet de PPI ainsi qu'un registre papier d'observations sont mis à votre disposition aux horaires habituels d'ouverture.***
- ***En ligne : Les documents sont également consultables au format numérique sur le site internet de la Préfecture.***

# COLLECTE SOLIDAIRE

**Offrons une seconde vie aux jouets !**
Du 1er au 30 novembre 2026, La Séguinière participe à la Grande Collecte Solidaire des Jouets, une initiative portée par Cholet Agglomération, en partenariat avec Ecosystem et Ecomaison.

**Durant tout le mois de novembre, une hotte de collecte est installée à la mairie. Chacun peut y déposer les jeux et jouets dont il n'a plus l'usage, afin de leur offrir une seconde vie.**




Les jouets collectés seront pris en charge par Emmaüs Cholet, qui assurera leur récupération et leur tri. Ceux qui sont encore en bon état ou peuvent être remis en état seront destinés à la revente dans des boutiques solidaires ou donnés à des associations. Les jouets qui ne pourront pas être réemployés seront orientés vers des filières de recyclage adaptées.

Cette opération permet ainsi de favoriser le réemploi, de limiter les déchets et de soutenir une démarche solidaire, en donnant une nouvelle utilité aux jouets plutôt que de les jeter.

Comment participer ?
Il suffit de déposer vos jeux et jouets dans la hotte mise à disposition à la mairie, pendant les heures d'ouverture.

# BOURSE INTERCOMMUNALE

**des aides pour les jeunes**
Cholet Agglomération accompagne les jeunes dans leur parcours de formation grâce à deux dispositifs de bourses intercommunales destinés à encourager la réussite professionnelle et l'ouverture à l'international.



Une aide pour les apprentis
Les jeunes en formation professionnelle dans un établissement du territoire, dont les parents résident sur celui de Cholet Agglomération, peuvent bénéficier d'une aide à l'occasion de leur participation au concours du Meilleur Apprenti de France.

Son montant varie selon le niveau atteint : 50 € pour une médaille départementale, 100 € pour une médaille régionale et 300 € pour une participation à la finale nationale, sous réserve de remplir les conditions d'attribution.

Le dossier complet doit être transmis dans un délai maximum d'un mois après la date de l'épreuve concernée.

Une aide pour les stages et séjours à l'étranger
Les étudiants dont les parents résident sur le territoire de Cholet Agglomération peuvent également solliciter une bourse de 400 € pour effectuer un stage à l'étranger d'une durée minimale de huit semaines.

Le dossier doit être déposé au moins un mois avant le départ.

## Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 décembre 2026. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

**Lors de la séance du conseil du 2 novembre dernier ont été votées les délibérations suivantes :**

- Ancienne officine - Lancement d'une étude de faisabilité
- PLUiH - Modifications sollicitées sur le territoire communal
- Acquisitions foncières pour continuité du cheminement en bord de Moine
- Rétrocession des espaces communs du lotissement des Côteaux de Brenon - Modification des parcelles concernées
- Régularisation cadastrale d'un chemin communal
- Avenant n°3 à la convention de mutualisation avec Cholet Agglomération
- Service public des déchets - Rapport annuel 2025
- Service public de l'eau potable - Rapport annuel 2025
- Service public de l'assainissement - Rapport annuel 2025
- Cholet Agglomération - Rapport annuel 2025
- Elaboration du pacte de gouvernance de Cholet Agglomération
- Décision modificative n°1 au budget principal 2026
- Intentions de subvention pour les dotations de l'Etat en 2027
- Mise à jour de règlement interne de la commande publique
- Redevance d'occupation du domaine public pour le réseau de télécommunication
- Ouvertures dominicales en 2027
- Avenant n°2 à la convention de coopération intercommunale pour les missions des chargés de coopération sectorielles (CAF)
- Actualisation du fermage des terres agricoles communales

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

Comment faire une demande ?
Les dossiers de demande sont disponibles depuis octobre 2026 sur le site cholet.fr, via Mon Espace Citoyen, rubrique « Jeunesse – Vie étudiante ».

Pour connaître les conditions d'attribution et obtenir des renseignements complémentaires, contactez le service Enseignement supérieur et Formation professionnelle de Cholet Agglomération par mail à ***service.esfp@choletagglomeration.fr***.ou par téléphone au 02 44 09 25 29.

## FRACTURE NUMÉRIQUE

**Une plateforme de signalement pour signaler les zones blanches**
La plateforme toutes et tous connecté.e.s est un outil au service des territoires et de la réduction de la fracture numérique. Elle vous permet de signaler facilement les zones de vos territoires, sur lesquelles il y a des difficultés pour accéder au réseau de téléphonie mobile. Ces signalements contribuent à identifier les besoins locaux, à suivre leur prise en charge et à orienter les actions visant à améliorer la couverture mobile.

Cette initiative s'inscrit dans les programmes France Mobile et France Très Haut Débit et est soutenue par l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

**Pour plus d'informations : https://documentation.tous-connectes.anct.gouv.fr/**

## ASSISTANT FAMILIAL

**Le Département lance une grande campagne de recrutement**
« *Ici, il y a une place. Et si elle changeait une vie ?* » C'est le message de la campagne lancée par le Département de Maine-et-Loire pour faire connaître le métier d'assistant familial et susciter de nouvelles vocations.

L'objectif est de permettre l'accueil de 100 enfants supplémentaires en familles d'accueil d'ici 2030. L'assistant familial accueille à son domicile, de manière permanente ou temporaire, un enfant confié au Département dans le cadre de la protection de l'enfance. Il lui offre un environnement stable, sécurisant et bienveillant, tout en travaillant au sein d'une équipe de professionnels.

Être assistant familial est un véritable métier, qui demande disponibilité, écoute, patience et capacité à accompagner un enfant dans son parcours. Mais c'est aussi une expérience humaine riche, qui peut profondément changer la vie d'un enfant.

Pour mieux connaître ce métier, le Département propose différents contenus : témoignages d'assistants familiaux, réponses aux idées reçues, quiz, possibilité d'être rappelé par les services du Département et inscription à une newsletter, ainsi que les dates des prochaines réunions publiques d'information.

Si vous-même, ou une personne de votre entourage, souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à vous renseigner et à partager cette campagne.

Pour découvrir le métier d'assistant familial et les possibilités d'accueil :
***https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/enfance-et-famille/devenir-assistant-familial***



## SAPEURS-POMPIERS

**Calendrier 2027**
Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Cholet débutent leur traditionnelle tournée de calendriers. Du 15 octobre au 31 décembre, ils viennent à la rencontre des habitants pour leur proposer le calendrier 2027.




Les visites peuvent avoir lieu en journée ou en soirée. Cette démarche constitue un moment privilégié d'échange avec les habitants et contribue au soutien des sapeurs-pompiers.

**Quelques précautions de sécurité sont toutefois à rappeler. Afin d'éviter toute confusion avec d'éventuelles personnes malintentionnées, les sapeurs-pompiers de Cholet sont tous munis d'une carte professionnelle qu'ils peuvent présenter sur simple demande.**

Les personnes qui n'auraient pas reçu leur visite pourront également se procurer le calendrier directement à la caserne de Cholet.

Les sapeurs-pompiers remercient par avance les habitants pour leur accueil et leur souhaitent de belles fêtes de fin d'année.




### Attention aux arnaques

À l'approche des fêtes, les faux démarcheurs se multiplient. Pour soutenir les véritables sapeurs-pompiers en toute sécurité, exigez toujours la présentation de leur carte professionnelle et vérifiez que le calendrier correspond au modèle ci-dessus.

Au moindre doute, ne laissez personne entrer et composez le 17.



**Avenue de Villandry**
Mercredi 15 octobre 2026

# MOUSTIQUE TIGRE

**Une opération de lutte antivectorielle menée à La Séguinière**

Une intervention exceptionnelle, encadrée par l'Agence régionale de santé (ARS), a été réalisée dans la nuit du 14 au 15 octobre 2026 dans un quartier de la commune.

Elle faisait suite à la détection d'un moustique tigre ayant piqué une personne porteuse du virus de la dengue. L'objectif était de réduire le risque de transmission du virus en éliminant les moustiques adultes présents dans le secteur concerné.

**Cette opération ne relevait pas d'un simple traitement de confort contre les nuisances occasionnées par les moustiques. Il s'agissait d'une mesure de lutte antivectorielle, déclenchée et strictement encadrée par l'ARS, dans un contexte présentant un risque sanitaire.**

En effet, le moustique tigre peut transmettre certaines maladies, notamment la dengue, le chikungunya et le virus Zika. Lorsqu'un moustique pique une personne infectée, il peut acquérir le virus puis, après un délai nécessaire à son développement dans l'insecte, le transmettre à d'autres personnes lors de piqûres ultérieures.

Le traitement a été réalisé par des opérateurs spécialisés mandatés par l'ARS, avec l'appui des élus municipaux pour sécuriser les voies et les accès pendant l'intervention. Les habitants du secteur avaient été informés au préalable des modalités de l'opération.

### La prévention commence dans chaque jardin

Si ce type d'intervention peut être nécessaire dans une situation sanitaire particulière, il ne constitue pas une solution durable pour éliminer le moustique tigre de la commune.

La lutte contre sa prolifération repose avant tout sur la vigilance et les gestes quotidiens de chacun.



Lors du repérage préalable à l'opération, les techniciens du laboratoire Inovalys ont fréquemment constaté des situations favorables à la prolifération des moustiques, notamment la présence de récipients ou d'équipements susceptibles de retenir de l'eau stagnante.

Le moustique tigre pond ses œufs dans de petites quantités d'eau, même limitées. Quelques jours suffisent, selon les conditions météorologiques, pour que son cycle de développement progresse. Il est donc essentiel d'agir régulièrement, y compris dans les espaces privés.

### Les bons réflexes à adopter :

- ***Vider régulièrement les soucoupes de pots de fleurs et les récipients pouvant retenir de l'eau.***
- ***Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau de pluie et les réserves d'eau.***
- ***Supprimer les eaux stagnantes dans les seaux, jouets, bâches plissées, brouettes et autres objets laissés à l'extérieur.***
- ***Entretenir les gouttières et vérifier les évacuations d'eau.***
- ***Renouveler régulièrement l'eau des équipements qui ne peuvent être vidés et protéger les points de stockage contre l'accès des moustiques.***

Ces gestes doivent être renouvelés chaque semaine pendant la période d'activité du moustique. Une vigilance collective est indispensable : un seul jardin présentant des conditions favorables peut contribuer à entretenir la prolifération dans tout un quartier.

## La municipalité poursuit sa réflexion

La municipalité examine également les possibilités d'action sur l'espace public. Une réflexion est notamment engagée concernant les avaloirs d'eaux pluviales, dont la conception prévoit de conserver une certaine quantité d'eau dans leur fond.

Ces aménagements nécessitent une analyse technique afin d'identifier les solutions envisageables, compatibles avec le bon fonctionnement des réseaux.

La lutte contre le moustique tigre est donc une responsabilité partagée entre les habitants et la collectivité.

**Si les interventions exceptionnelles peuvent répondre à une situation sanitaire précise, la prévention quotidienne demeure le moyen essentiel de limiter durablement sa prolifération et les risques associés.**

INAUGURATION

# Une nouvelle liaison cyclable

## entre La Séguinière et les Grands Bois



Rond-point de la Bergerie
Samedi 2 octobre 2026

**Depuis plusieurs années, la création d'une liaison sécurisée entre La Séguinière et le secteur des Grands Bois était attendue par les habitants. L'absence d'aménagement adapté rendait jusqu'alors les déplacements à vélo difficiles, notamment pour les salariés travaillant dans cette zone d'activité, mais aussi pour les jeunes se rendant au CFA Eurespace à Cholet.**

La nouvelle liaison cyclable, aménagée le long de la route du Joli Bois puis du chemin des Rambouillères, apporte désormais une réponse concrète à ces besoins. Elle constitue également un nouvel itinéraire pour les familles, les cyclistes et les promeneurs, en complément des différents cheminements déjà aménagés sur la commune.

Le secteur des Grands Bois représente aujourd'hui un pôle d'activité important, avec 51 établissements et environ 385 emplois. Certains salariés résident à La Séguinière et peuvent désormais envisager plus facilement un déplacement à vélo. La liaison répond également à une demande des familles souhaitant permettre aux jeunes de rejoindre leur établissement de formation dans de meilleures conditions de sécurité et d'autonomie.

### Un projet qui a évolué

Le projet a été étudié pendant deux ans et a connu plusieurs évolutions avant sa réalisation. Les échanges avec le Département ont notamment conduit la commune à revoir la solution initialement envisagée afin de limiter certains risques liés à la circulation et afin de renforcer la sécurité des usagers.

La réalisation d'une piste cyclable distincte de la chaussée a nécessité l'acquisition de bandes de terrain auprès de plusieurs propriétaires riverains.

**Au total, 3 489 m² de terrains ont été acquis par la commune pour permettre la réalisation de l'aménagement. La municipalité tient à remercier les propriétaires concernés pour leur contribution à la réalisation de cette liaison.**

La liaison représente environ 1,6 km. Elle permet de rejoindre le chemin des Rambouillères dans de meilleures conditions et offre également un itinéraire agréable pour les déplacements de loisirs. Les travaux ont été réalisés de mars à mai 2026.

Une piste intégrée dans son environnement

Au-delà de la création de la piste, une attention particulière a été portée à son intégration paysagère et environnementale.

Une nouvelle haie bocagère a ainsi été plantée sur environ 615 mètres, représentant 821 plants. Cette plantation contribue à renforcer le maillage bocager, à améliorer l'intégration de l'aménagement dans le paysage et à favoriser la biodiversité.



Cette opération a bénéficié d'une écocontribution de 5 747 €, apportée par l'Office français de la biodiversité et les Fédérations nationale et régionale des chasseurs. Des bénévoles ont également participé aux plantations.

### Un investissement important

Le coût global de l'opération s'élève à 245 479,51 € HT. Cette somme comprend notamment les études et le suivi du projet, les travaux de réalisation de la piste, les aménagements paysagers ainsi que l'acquisition des terrains nécessaires.

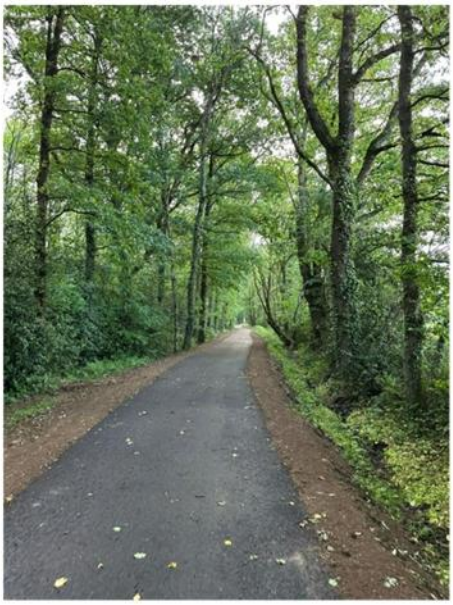
La commune a bénéficié d'une participation financière du Département de Maine-et-Loire à hauteur de 93 600 €, contribuant ainsi de manière significative au financement de cette opération.

**La réalisation de cet équipement est le résultat d'un travail collectif associant la commune, le Département, les services et bureaux d'études, les entreprises intervenues sur le chantier, les propriétaires riverains et les bénévoles mobilisés pour les plantations.**

Les travaux ont notamment été réalisés par Bouchet Francis et Fils, tandis que les études et le suivi de l'opération ont été assurés par Jeanneau-Rigaudeau-Seydoux.

### Une première étape vers Cholet

**Cette nouvelle liaison constitue un maillon d'un itinéraire qui doit être poursuivi. La piste débute au niveau giratoire de la Bergerie et nous sommes en amont dans la zone d'activité économique, secteur qui relève de la compétence de Cholet Agglomération.**



La commune a donc informé l'Agglomération de la nécessité de poursuivre cet aménagement afin que les cyclistes puissent rejoindre dans de bonnes conditions l'entrée de La Séguinière au niveau de la Surchère.

Il faudra également travailler sur la continuité de l'itinéraire, sur le confort du passage et sur la signalétique permettant notamment de rejoindre Eurespace. Cette réflexion pourrait être menée en lien avec le projet actuellement étudié au niveau intercommunal entre Saint-Léger-sous-Cholet et Cholet.

À terme, nous pourrions ainsi disposer d'un réseau beaucoup plus cohérent reliant La Séguinière, Saint-Léger-sous-Cholet et Cholet. C'est cette continuité qui donnera tout son sens aux investissements réalisés aujourd'hui.

### Favoriser de nouvelles habitudes

La création de cette piste cyclable répond à un objectif simple : permettre à chacun de choisir plus facilement son mode de déplacement en fonction de ses besoins.

Il ne s'agit pas d'opposer la voiture au vélo, mais de proposer des alternatives lorsque les infrastructures permettent de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité, de confort et de lisibilité. Pour certains trajets de quelques kilomètres, notamment entre le domicile et le lieu de travail ou de formation, le vélo peut ainsi devenir une solution quotidienne.

Cette nouvelle liaison constitue donc une réalisation concrète en faveur des mobilités douces et une étape supplémentaire dans le développement du réseau de cheminements de la commune.

### Quelques chiffres

**1,6 km de liaison cyclable**

**51 établissements aux Grands Bois**

**385 emplois environ dans la zone**

**3 489 m² de terrains acquis**

**615 m de haie plantée**

**821 plants mis en terre**

**245 479,51 € HT d'investissement**

**99 347 € d'aides (subventions)**

## Le bilan financier

| Détail de la dépense | |
|---|---|
| Maîtrise d'œuvre (bornage, étude, suivi des travaux…) | 15 935,11 |
| Travaux de création de la piste cyclable | 205 387,50 |
| Création d'une haie de 615 mètres | 5 747,00 |
| Acquisitions foncières | 18 410,00 |
| **Total** | **245 479,61** |

| Financement de l'opération | |
|---|---|
| Conseil départemental de Maine-et-Loire | 93 600,00 |
| Écocontribution (Fédération Nationale de la Chasse…) | 5 747,00 |
| Autofinancement communal | 146 132,61 |
| **Total** | **245 479,61** |



# Collecte HULC

## Deux habitants engagés pour La Séguinière

**Dans le cadre de l'initiative HULC (Habitants Unis = Localités Choyées), portée par le CSI Ocsigène, une nouvelle action de nettoyage citoyen s'est déroulée le samedi 3 octobre dernier à La Séguinière.**

Deux habitants particulièrement investis, Françoise Ripoche et Rodolphe Durand, ont retroussé leurs manches pour nettoyer de fond en comble la zone du foot en salle du complexe de Coubertin. Le bilan de leur collecte est impressionnant et invite à la réflexion : 2 kg de déchets recyclables, 1,5 kg de déchets non recyclables et 2 kg de verre, avec une présence particulièrement marquée de canettes et de bouteilles de bière. Un immense merci à ces deux bénévoles pour cette belle action citoyenne !

Vous souhaitez consacrer un peu de temps lors de la prochaine collecte ? Rejoignez le mouvement HULC en contactant le Centre Socioculturel Ocsigène au 02 41 56 26 10.

Comme d'habitude, cette action citoyenne est entièrement gratuite et ouverte à tous. Le matériel de ramassage (pinces et gants) est fourni sur place.



**Prochaines collectes :**

| Dates | Lieux | Horaires |
|---|---|---|
| Mercredi 4/11/2026 | CSI Ocsigène<br>St Léger-sous-Cholet | 9h30 - 11h30 |
| Samedi 5/12/2026 | Ateliers municipaux<br>St Christophe-du-Bois | 9h00 - 11h30 |
| Mercredi 13/1/2027 | Parc de la mairie<br>La Romagne | 9h30 - 11h30 |

# La Séguinière célèbre Noël avec son traditionnel marché

## Dimanche 6 décembre 2026 de 15h00 à 19h00



La magie de Noël s'invitera, une fois encore, au cœur de la commune

**La municipalité convie les habitants à son traditionnel Marché de Noël, organisé à la salle des fêtes et dans le jardin Laurette, place Grignion de Montfort.**

Une trentaine d'exposants proposeront leurs créations artisanales, bijoux, décorations de Noël, objets en bois, bougies, créations textiles et en cuir, peintures, compositions végétales... : l'occasion de dénicher des idées cadeaux originales et de préparer les fêtes dans une ambiance conviviale.

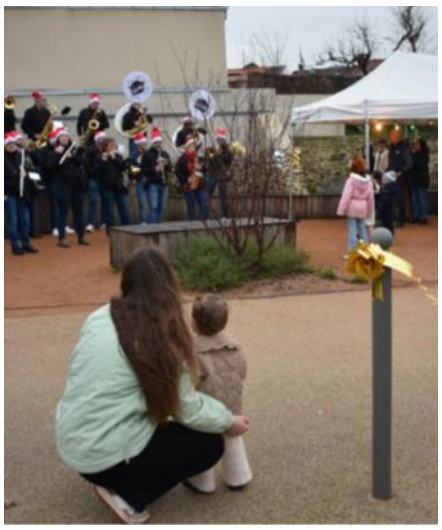
Les gourmands ne seront pas oubliés, avec des produits artisanaux, du miel, du pain d'épices ainsi que des douceurs à savourer sur place. Les visiteurs pourront ainsi profiter d'une pause gourmande autour de crêpes, de chocolat chaud et de vin chaud.

**Comme chaque année, plusieurs animations viendront rythmer l'après-midi : promenades en calèche, musiciens de l'Harmonie de la Saint-Hubert, sculpture sur ballons, découverte de petits animaux de la ferme, et bien sûr la présence du père Noël !**

La bibliothèque, avec les élèves du parcours écocitoyen, proposera également sa traditionnelle vente de livres issus du désherbage de ses collections, permettant à chacun de trouver de nouvelles lectures à petits prix.

Enfin, la visite pourra se prolonger à l'église Notre-Dame de l'Assomption pour découvrir la grande crèche de Noël.

Ne manquez pas ce rendez-vous familial et chaleureux qui marque à La Séguinière le début des fêtes de fin d'année !



# Parcours Écocitoyen

## Les enfants apprennent les gestes qui sauvent



**Pour la deuxième année consécutive, la société Urgence Secours, spécialisée dans l'installation et la maintenance de défibrillateurs et basée à Saint-Léger-de-Linières, est intervenue auprès des élèves de CM2 de La Séguinière dans le cadre du Parcours écocitoyen proposé par la commune.**

Cette action consacrée aux gestes qui sauvent constitue l'une des deux actions collectives obligatoires du parcours, avec la traditionnelle visite d'entreprises qui sera organisée au printemps prochain. Tout au long de l'année scolaire, les enfants peuvent également participer à différentes actions facultatives : commémorations du 11 novembre et du 8 mai, aide à la bibliothèque, ramassage des déchets dans l'agglomération ou encore ateliers de bricolage. Cette dernière activité permettra notamment de confectionner des objets destinés à être vendus lors du marché de Noël, au profit de l'association Amitié Sandogo La Séguinière, qui soutient les habitants d'un village du Burkina Faso.

**Le jeudi 8 octobre, les élèves des écoles Notre-Dame et Marcel Luneau ont découvert les principales étapes permettant de porter secours à une personne victime d'un malaise cardiaque : alerter, masser, défibriller. Ils ont également appris à reconnaître les situations nécessitant l'intervention des secours, les principaux numéros d'urgence à contacter et la position latérale de sécurité (PLS).**

Après les explications, place à la pratique ! Répartis en deux groupes à l'Espace Prévert, les enfants ont pu s'exercer sur un mannequin et utiliser des défibrillateurs de formation. Position des mains, placement des épaules, rythme des compressions… chaque geste a été expliqué puis reproduit par les élèves. Et pour trouver le bon rythme, inutile de compter uniquement sur le célèbre *Stayin' Alive* des Bee Gees : les enfants lui ont préféré *Baby Shark*, un titre davantage connu de leur génération !



Très attentifs, les élèves ont ainsi acquis des réflexes simples qui pourront s'avérer précieux s'ils sont un jour témoins d'un malaise ou d'un accident. Cette sensibilisation dès le plus jeune âge participe pleinement à leur formation de citoyens responsables.

La séance était animée par Éric Sallé, gérant d'Urgence Secours, accompagné de son fils, intégré l'an passé à l'entreprise. Les deux intervenants ont été accueillis par les enseignantes, Paméla Jubeau pour l'école Notre-Dame et Virginie Subileau pour l'école Marcel Luneau, ainsi que par Yolaine Bossard, conseillère municipale déléguée, et Alain Guillez, adjoint au maire.

Au-delà de la vente des équipements (notamment les défibrillateurs), l'objectif d'Urgence Secours est de contribuer à développer la connaissance des gestes de premiers secours et, à terme, à sauver des vies.

À l'issue de l'intervention, Yolaine Bossard a remercié les enfants pour leur participation et les a invités à conserver ces réflexes en mémoire : ***« La commune compte désormais sur vous pour savoir réagir et porter secours si, un jour, vous êtes témoins d'un malaise ou d'un accident ».***

## Utilisation du défibrillateur

Pour utiliser un défibrillateur automatisé externe, commencez par appeler immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112.

Allumez l'appareil dès sa réception et écoutez attentivement les instructions vocales qu'il dicte à haute voix.

Dénudez la poitrine de la victime pour y coller les deux électrodes autocollantes aux endroits indiqués par les dessins.

Éloignez-vous ensuite du corps afin de laisser la machine analyser le rythme cardiaque en toute sécurité.

Si le défibrillateur le demande, délivrez le choc électrique en appuyant sur le bouton clignotant, puis reprenez immédiatement le massage cardiaque en attendant l'arrivée des professionnels de santé.

# LES AVENTURES DE SUZETTE

## ou la chronique du CLIC

**Novembre 2026**

En ce début d'automne, Suzette retrouve son amie Jeanne autour d'une limonade et s'échangent les dernières nouvelles.

Jeanne lui apprend qu'un nouveau rendez-vous d'information du CLIC est programmé prochainement, sur la prévention des arnaques ! Cette réunion d'information animée par la Gendarmerie aura lieu le **23 novembre 2026 à 14h30, à la salle des fêtes d'Yzernay**.

Ce sujet retient particulièrement l'attention de Suzette, tant elle reçoit chaque jour de nombreux appels et courriers lui promettant des économies d'énergie ou encore des gains de 100 000 € !

Convaincues de l'intérêt de cette réunion, Suzette et Jeanne bloquent immédiatement leurs agendas à la date du 23 novembre.

…rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.



CLIC IGEAC
**Centre Local d'Information et de Coordination**

Antenne de Cholet
***Uniquement sur rendez-vous***
Pôle social
24 avenue Maudet
49300 Cholet

Réception sur rendez-vous
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Antenne de Lys-Haut-Layon
2 rue du Comte de Champagny
49310 Vihiers

Possibilité de rendez-vous à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
accueil@clic-igeac.org
Site Internet : clic-igeac.org

# Histoire & Patrimoine

## Deux inaugurations d'actions de valorisation du patrimoine



Le samedi 24 octobre, l'association Histoire et Patrimoine avait convié ses adhérents et les représentants de la municipalité à deux inaugurations marquant l'aboutissement de travaux de restauration et de mise en valeur du patrimoine communal.

**La première concernait l'oratoire de la Vierge, désormais installé au cimetière communal.**

Auparavant situé à proximité de la maison d'accueil, il a dû être déplacé en raison du projet de construction de huit logements à loyers modérés sur le site. À cette occasion, la statue de la Vierge a bénéficié d'une restauration réalisée gracieusement par Portugal Ibana Rosillo, artiste peintre bien connu à La Séguinière, qui collabore depuis plusieurs années avec la paroisse et la municipalité. Il a notamment reconstitué la main manquante et restauré la couronne, redonnant tout son éclat à la statue.

**La seconde inauguration s'est déroulée dans la chapelle Notre-Dame de Toute Patience**, l'un des édifices les plus emblématiques du patrimoine ziniérais, dont les origines remontent au début du XIIIe siècle. Les travaux réalisés par les membres de l'association ont permis de rénover l'intérieur de la chapelle, avec notamment le piquetage et la reprise des murs, la remise en peinture du sol afin d'effacer les traces des anciens piliers, ainsi que l'installation d'un crucifix offert par le saint Louis-Marie Grignion de Montfort.

Devant une trentaine de personnes réunies pour l'occasion, Madame Gantois, présidente de l'association, a tenu à rendre hommage à l'engagement des bénévoles en s'appuyant sur une comparaison pleine de sens. Elle a fait remarquer que si la Sainte Vierge est très présente dans le patrimoine religieux de La Séguinière, à travers plusieurs lieux et statues qui lui sont consacrés, les représentations de Saint-Joseph y sont beaucoup plus rares.

Elle a alors établi un parallèle avec les membres de l'association, qu'elle a comparés à Joseph, figure de l'artisan qui travaille avec discrétion, sans rechercher la reconnaissance, mais dont l'action est essentielle. À son image, les bénévoles œuvrent souvent dans l'ombre, chacun apportant ses compétences, son expérience et sa bonne volonté. Leurs réalisations se découvrent parfois au détour d'une photographie ou d'une restauration achevée, témoignant d'un travail patient et généreux, animé par l'attachement au patrimoine communal.

Madame Gantois a également remercié chaleureusement Portugal Ibana Rosillo, qui a restauré admirablement et gracieusement la statue de la Vierge, notamment en reconstituant la main manquante et en rénovant sa couronne. L'artiste a précisé que la main refaite avait été modelée d'après celle de son épouse.

Le maire a, à son tour, salué l'investissement de l'association et rappelé combien le bénévolat contribue à préserver les témoignages de l'histoire locale. Si La Séguinière ne compte pas de nombreux monuments historiques, elle possède un patrimoine que les membres de l'association contribuent, par leur engagement, à conserver et à faire connaître.

Ces deux inaugurations illustrent concrètement le rôle essentiel de l'association Histoire et Patrimoine, dont les membres œuvrent avec passion et discrétion à la transmission de l'histoire locale. Un engagement qui se poursuivra prochainement avec la préparation de la crèche traditionnelle.

La commune remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et leur contribution à la sauvegarde du patrimoine de La Séguinière.



Les bénévoles de l'association ayant participé aux travaux de rénovation de la chapelle Notre-Dame de Toute Patience

# DIVERS

## COMITÉ DES FÊTES

**Soirée les années 80 à nos jours**

Le comité des fêtes organise une soirée festive à la salle des fêtes le ***samedi 21 novembre 2026 à partir de 21h00***.

L'animation sera assurée par DJU Loc/Anim sur le thème « les années 80 à nos jours ». L'entrée est à 10 €.

## CHRISTOPHESÉGUINIÈRE

**Bal du foot**

Le Club de foot organise sa soirée annuelle à l'espace Galerne de La Romagne le ***samedi 28 novembre 2026 à partir de 19h00***.

Le thème de cette soirée comprenant repas assis élaboré par Ronan Traiteur et soirée dansante est la Féria. La soirée sera animée par DJ FREDD C. Un apéritif offert.

L'entrée est à 30 €.

Réservations au 06 79 29 76 80 ou animation@footchristopheseguiniere.fr.

## BERNARD & LES ENTREPOTES

**Concert exceptionnel**

À l'occasion de la sortie de leur nouvel album « Il faut du temps... » le groupe local Bernard & les Entrepotes vous invitent à un concert ***dimanche 13 décembre 2026 à 15h30 à l'espace Prévert.***

En première partie, deux artistes talentueux ouvriront la scène :

- ***Introuvable*** (anciennement Tifenn) de retour après un passage remarqué il y a deux ans, présentera ses compositions originales aux accents jazzy.
- ***Carmen***, avec une pop moderne mêlant électro, soul et influences néoclassiques, vous fera voyager à travers des chansons intenses et contrastées.

Entrée gratuite (participation au chapeau dans la salle).
***Attention, le nombre de places est limité : pensez à réserver !***

## SAISON CULTURELLE

**Spectacle Itinérance Cholet Agglomération**

Dans le cadre de la saison culturelle Itinérances, en partenariat avec le Théâtre Saint-Louis et la commune, La Séguinière accueille un spectacle original et désopilant.

**Samedi 5 décembre à 18h00 au théâtre Prévert**, la troupe amateur de Saint-Christophe-du-Bois « le Théâtre de la Doue » posera ses valises dans la commune pour présenter sa comédie : « La déprime du père Noël ».

Le synopsis : Panique au pôle Nord ! À l'approche de la grande nuit de Noël, le Père Noël (incarné par Claude Jai) fait un burn-out et refuse catégoriquement de faire sa tournée. Face à cette situation de crise, une solution d'urgence est trouvée : organiser un grand casting pour lui dénicher un remplaçant…

Renseignements auprès du Théâtre Saint-Louis au 02 72 77 24 24. Tarifs : 3 €, 5 € et 8 €.



# Caravane Lisa

**Les associations seniors au rendez-vous**

**La caravane LISA (Lieu d'Information pour les Seniors de l'Agglomération) a fait son retour à La Séguinière les mardi 29 et mercredi 30 septembre, sur le parking de la mairie.**

À cette occasion, les responsables des associations et clubs accueillant les seniors de la commune ont été invités à venir échanger avec Jean-François Salesse, animateur de LISA, autour d'un café. Les représentants du Club des Amis Réunis, de Verts Horizons et du Café-Rencontre ont répondu présents à cette invitation.

Ce temps d'échange a permis de mieux connaître le fonctionnement de la caravane et les services qu'elle propose aux personnes de plus de 60 ans. LISA constitue un point d'information de proximité pour répondre aux questions concernant les droits, les aides, la santé, le logement, la mobilité, le numérique, les loisirs ou encore les démarches administratives.

Les échanges ont également permis d'aborder les besoins et les attentes des seniors de La Séguinière et de réfléchir à la manière dont les associations peuvent contribuer à faire connaître ce service auprès de leurs adhérents.

Depuis sa première venue dans la commune, fin 2025, la caravane LISA bénéficie d'un accueil positif.

Au vu du bilan (voir ci-après), cette nouvelle présence a confirmé l'intérêt d'un service itinérant permettant aux seniors de bénéficier, au plus près de chez eux, d'une information et d'une orientation adaptées.

### Bilan des 2 jours

**22 personnes accueillies**
*11 personnes le 29 septembre,*
*11 personnes le 30 septembre.*

**Les principales demandes**
*Loisirs et activités,*
*Établissements pour seniors,*
*Accompagnement au numérique,*
*Complémentaires santé.*

**Autres infos**
*2 nouveaux arrivants qui ont échangé autour des possibilités de loisirs et de bénévolat à La Séguinière,*
*La permanence au moment du marché facilite l'accès à l'information.*



**Caravane LISA**
Place de la mairie
Mardi 29 septembre 2026

# Danse en ligne : bouger en musique dans la bonne humeur

**Depuis plusieurs années, la commune propose aux retraités, femmes et hommes, une activité de danse en ligne, alliant musique, mouvement et plaisir de partager un moment en groupe.**

Encadrés par Ariane, leur professeure de danse, les participants apprennent des pas rythmés sur des musiques variées, contemporaines ou plus classiques.

Chaque séance dure 45 minutes et s'adapte au niveau de chacun. Au-delà du plaisir de danser, cette activité a pour objectif de favoriser la mobilité et de contribuer au maintien de la forme physique. Bouger régulièrement permet en effet d'entretenir ses muscles, sa coordination et ses capacités motrices.

Dans une ambiance chaleureuse et détendue, chacun évolue à son rythme.

Ici, pas de recherche de performance : les erreurs font partie de l'apprentissage et se font toujours dans la bonne humeur. L'essentiel est de prendre plaisir à danser ensemble tout en prenant soin de sa santé.

Envie de rejoindre le groupe ? Les inscriptions se font auprès de l'accueil de la mairie, directement sur place ou par mail.

**accueil@mairie-laseguiniere.fr**

# Les après-midis du CAFÉ-RENCONTRE



« Marie-Odile Édouard, de La Séguinière à la Maison du Cœur des Restos du Cœur »

**Ancienne adjointe au maire de La Séguinière durant deux mandats, de 2008 à 2020, Marie-Odile Édouard, aujourd'hui domiciliée à Angers, était l'invitée du Café-rencontre, mardi 6 octobre, à l'espace Roger Dronneau.**

Après avoir consacré sa carrière professionnelle à l'enseignement, d'abord comme professeure, puis comme proviseure adjointe d'un lycée et principale de deux collèges, Marie-Odile Édouard a également exercé les fonctions d'assesseure au tribunal pour enfants.

**Depuis cinq ans, elle s'investit bénévolement auprès des Restos du Cœur, où elle est responsable de l'accueil de jour « La Maison du Cœur », à Angers.**

Cette rencontre bimensuelle a permis aux nombreux adhérents présents de découvrir un engagement moins connu de leur ancienne adjointe et surtout une réalité sociale particulièrement forte. Avec deux autres co-responsables et une trentaine de bénévoles, Marie-Odile Édouard accueille au quotidien des femmes, des enfants et des familles en situation de grande précarité, dont beaucoup sont originaires du continent africain : Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée…

## Un lieu de vie et de solidarité

Installée boulevard du Doyenné à Angers, la Maison du Cœur est un accueil de jour des Restos du Cœur. Sa particularité est d'être le premier accueil de jour de ce type créé par l'association en France.

La structure ne se limite pas à l'aide alimentaire. Elle constitue avant tout un lieu où les personnes peuvent trouver un peu de répit, être écoutées, échanger et retrouver des conditions de vie plus dignes. On peut y préparer des repas collectifs, faire une lessive, accéder à des produits de première nécessité, mais aussi être accompagné dans ses démarches liées au logement, à la santé ou aux droits sociaux.

Une attention particulière est également portée aux tout-petits. Leur socialisation et leur éveil représentent un enjeu essentiel pour leur avenir. Il s'agit de créer avec les familles des liens de confiance et de préparer progressivement les enfants aux attentes de l'école, afin de favoriser leur réussite scolaire et de leur donner toutes les chances de trouver leur place dans la société. Cet accompagnement, qui demande du temps et de la constance, porte régulièrement ses fruits.

## Des parcours marqués par la précarité

Une grande partie des personnes accueillies sont étrangères et se trouvent dans une situation administrative précaire, notamment dans l'attente de l'examen de leur demande d'asile. Cette période peut être longue et laisse les familles dans une situation particulièrement fragile, sans possibilité, dans de nombreux cas, d'accéder normalement à l'emploi.

Les échanges avec les participants ont notamment porté sur les parcours de ces familles, les difficultés rencontrées lorsque leur demande d'asile n'aboutit pas et les situations familiales qui peuvent évoluer au cours de plusieurs années de démarches.

La question du droit du sol a également suscité des interrogations et permis un échange avec l'assemblée sur les règles qui s'appliquent en matière de nationalité française.

Mme Édouard a témoigné, avec beaucoup de recul, des situations humaines auxquelles elle est confrontée quotidiennement, sans prétendre apporter de réponse à toutes les questions que ces parcours peuvent soulever.

## Des femmes très majoritairement accueillies

Une particularité de la Maison du Cœur est la présence importante des femmes et des enfants. Les femmes participent notamment à la préparation des repas collectifs, avec l'aide des bénévoles et grâce aux équipements mis à leur disposition.

À la question d'une participante qui s'étonnait de voir relativement peu d'hommes dans la structure, Marie-Odile Édouard a expliqué que les habitudes familiales et culturelles peuvent être différentes des nôtres. Les hommes et les femmes ont parfois des rôles distincts et les activités proposées à la Maison du Cœur sont davantage investies par les femmes accompagnées de leurs enfants.

Pendant près d'une heure et demie, les adhérents du Café-rencontre ont pu échanger librement avec Mme Édouard mais également avec M. André Ripoche, habitant de la commune, et membre du Conseil d'Administration des Resto du Cœur. Celui-ci exerce par ailleurs une responsabilité importante en matière de sécurité pour l'ensemble des centres de l'association en Maine-et-Loire.



Informations pratiques sur la Maison du Cœur

**Adresse :** 11 boulevard du Doyenné - Angers
**Téléphone :** 06 98 70 27 37
**E-mail :** angers.doyenne@restosducoeur49.fr

# Bourse aux jouets

ORGANISÉE PAR LE CALS




**À l'approche des fêtes de fin d'année, le Centre d'Animation de La Séguinière (CALS) organise sa 3e bourse aux jouets, le samedi 14 novembre de 8h30 à 12h30, à la salle des fêtes.**

Après deux premières éditions qui ont suscité l'intérêt des vendeurs et des acheteurs, cette initiative permet de donner une seconde vie aux jouets tout en réalisant de bonnes affaires à quelques semaines de Noël. Jeux de société, jouets, livres pour enfants et autres articles pourront ainsi trouver de nouveaux propriétaires, à des prix accessibles.

Aucune commission n'est prélevée sur les ventes : l'intégralité du montant des articles vendus revient aux déposants.

Cette bourse permet aux vendeurs de valoriser les jouets dont ils n'ont plus l'usage et aux familles qui le souhaitent de préparer Noël à moindre coût. Le CALS invite donc vendeurs et acheteurs à participer à cette nouvelle édition.

**Renseignements :**
secretaire.cals@orange.fr

**Site internet :**
www.cals49.com

### Les infos pratiques

**Dépôt** : vendredi 13 novembre de 16h30 à 20h00

**Vente** : samedi 14 novembre de 8h30 à 12h30

**Restitution** des invendus : samedi 14 novembre de 17h00 à 18h00

5 € la liste
10 articles par liste

**Paiement en espèces**

## Des activités pour les seniors

### Prévention des chutes et nutrition

En collaboration avec le CSI Ocsigène, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CTPS) propose une action destinée aux personnes de 65 ans et plus, pour préserver leur autonomie et favoriser leur bien-être au quotidien.

**Lundi 14 décembre 2026 à 14h00 au théâtre Prévert.**

La conférence de présentation sera animée par Marie Bertrand, kinésithérapeute, et Margot Gazier, diététicienne. Elle permettra de présenter les ateliers proposés et de recueillir les inscriptions des personnes intéressées, âgées de 65 ans et plus, dans la limite de 12 participants.

Le programme comprend des ateliers de prévention des chutes, consacrés à l'équilibre, au renforcement musculaire et à la sécurisation du domicile, ainsi que des ateliers nutrition abordant les besoins alimentaires, l'hydratation et la prévention de la dénutrition.

**Inscriptions possibles à l'issue de la conférence.**

### Ateliers d'écriture

La commune propose quatre ateliers d'écriture animés par Évelyne Dupré, de l'association Relief, dans le cadre de la Conférence des financeurs.

**Vendredis 8 et 22 janvier 2026, puis les 5 et 19 février 2027 de 10h00 à 12h00 à la bibliothèque**

À partir d'un thème, d'un extrait de livre, d'une image ou de jeux ludiques, chacun sera invité à inventer, imaginer et coucher ses idées sur le papier. Nul besoin d'être un écrivain confirmé : ces ateliers se veulent avant tout un espace convivial et bienveillant.

Ouverts à tous les seniors intéressés, ces ateliers sont proposés dans la limite de 10 participants. Il est possible de participer à une première séance pour découvrir l'activité, puis de poursuivre selon ses envies.

**Inscriptions en mairie.**

## Bibliothèque « Mille Pages »

### DYS (Dyslexique)

**La bibliothèque accompagne les jeunes lecteurs**

**Exposition « Quand les Dys brillent ! »**

À partir du 20 novembre, la bibliothèque met à l'honneur des personnalités dyslexiques. Léonard de Vinci, Steven Spielberg, Pablo Picasso, Mika… Tous ont un point commun : ils ont des troubles dyslexiques. Ils ont appris à contourner leurs difficultés et développé des talents qui leur ont permis de réaliser leurs rêves.

**La lecture est compliquée pour votre enfant ?**

Les bibliothèques du Choletais s'engagent et proposent des espaces « Édition Jeunesse Accessible ».

L'objectif est de permettre à chaque famille de trouver, à moins de 30 mn de chez elle, des livres adaptés aux enfants de 3 à 12 ans en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de lecture.

Vous y trouverez des livres à écouter, à toucher, en gros caractères ou encore utilisant une police adaptée pour faciliter la lecture. Les espaces les plus proches de La Séguinière se trouvent à la médiathèque de Cholet ainsi que dans les bibliothèques de La Romagne et de St-Christophe-du-Bois.

**Des livres DYS à La Séguinière**

À la bibliothèque de La Séguinière, l'équipe propose désormais une trentaine d'ouvrages spécialement conçus pour faciliter la lecture des enfants présentant des troubles DYS : police adaptée, mise en page aérée, découpage syllabique… Ils sont reconnaissables grâce à notre logo DYS.

***Votre enfant est concerné ? Vous souhaitez être aidé pour trouver des livres adaptés ?***

Écrivez à Géraldine, notre bibliothécaire : (bib_seguiniere@choletagglomeration.fr). Elle saura vous conseiller et vous orienter vers des ouvrages adaptés aux besoins de votre enfant.

# LE BOULANGER DE LA SÈG'

## Une nouvelle boulangerie place de la mairie




**Lola Lucas**
à la tête de la nouvelle boulangerie

**Après cinq mois d'inactivité, la boulangerie de la place de la Mairie a rouvert ses portes le jeudi 22 octobre, sous une nouvelle enseigne : « *Le Boulanger de la Ség* ». À sa tête, Lola Lucas, une toute jeune pâtissière passionnée de 21 ans, qui se lance dans une première aventure entrepreneuriale à peine diplômée.**

Titulaire d'un Brevet technique des métiers (BTM) en pâtisserie - Diplôme professionnel qui se prépare en 2 ans exclusivement en apprentissage pour former des ouvriers hautement qualifiés ou de futurs responsables d'atelier - Lola n'avait pas nécessairement prévu de prendre les rênes d'un commerce aussi rapidement. C'est finalement une opportunité signalée par le minotier de son père qui l'a convaincue de franchir le pas. Fille du boulanger de La Plaine, elle a grandi dans un univers où le savoir-faire artisanal et les exigences du métier font partie du quotidien. Passionnée par la pâtisserie, elle est consciente de l'investissement personnel que demande cette profession, qui laisse peu de place au temps libre, mais aborde cette nouvelle étape avec enthousiasme et détermination.

### Une équipe complémentaire pour relever le défi

Pour l'accompagner dans ce démarrage, Lola pourra compter sur Mathieu Lemaitre, qui possède une solide expérience du métier. Après avoir dirigé pendant treize ans une boulangerie à Blain, où il encadrait pas moins de 45 collaborateurs, il a choisi de mettre aujourd'hui son expérience au service d'une structure plus modeste. Particulièrement attaché à la transmission et à l'accompagnement, il se réjouit de pouvoir contribuer au développement de cette nouvelle affaire et d'épauler Lola dans ce beau challenge professionnel. Son savoir-faire, notamment en viennoiserie, constituera un atout précieux pour les premiers mois d'activité.

Au démarrage, un boulanger et deux vendeuses viendront également renforcer le binôme pour assurer la fabrication et la vente. Cette organisation a vocation à évoluer : en juin 2027, Stéphane Lucas, le père de Lola, doit rejoindre l'équipe à l'issue de son activité professionnelle à La Plaine.

### Du pain traditionnel aux pâtisseries gourmandes

La nouvelle boulangerie proposera une gamme de pains allant de la baguette traditionnelle aux pains au levain, ainsi qu'un large choix de pâtisseries, des plus classiques aux plus élaborées. La pâtisserie occupera naturellement une place particulière dans le projet de Lola, qui souhaite faire découvrir quelques-unes de ses gourmandises préférées : éclair à la pistache, tarte aux noix de pécan et, parmi ses desserts favoris, la tarte au citron. Une offre de snacking sera également proposée le midi, afin de répondre aux besoins de celles et ceux qui souhaitent déjeuner rapidement.

Pour ses débuts, Lola a fait le choix d'un lancement volontairement progressif. L'objectif est de développer peu à peu les volumes et la diversité des produits, en fonction des attentes de la clientèle. Une exigence guidera toutefois l'ensemble du travail de l'équipe : tous les produits seront fabriqués maison. La gamme évoluera au fil des saisons, avec notamment, pour les fêtes de fin d'année, différentes variétés de bûches, puis les traditionnelles galettes des rois en début d'année.

Pour la farine, Lola continuera de faire confiance à la minoterie Bourseau, installée à Nozay, en Loire-Atlantique, fournisseur de la boulangerie familiale. Une continuité qui s'inscrit dans sa volonté de s'appuyer sur des partenaires déjà connus et appréciés.

### Informations pratiques

*Le Boulanger de la Ség*
Place de la Mairie – La Séguinière
Ouverture du mardi au dimanche, de 7 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.
Téléphone : 09 85 09 16 47
Courriel : contact@boulangeriedelaseg.fr

